



# Le DDT n'est plus utilisé en Amérique du Nord

La fabrication et l'utilisation de DDT (dichlorodiphényltrichloréthane) ont cessé au Canada, au Mexique et aux États-Unis en vertu du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) connexe qu'ont adopté ces trois pays signataires de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

## La nature et les propriétés du DDT

Le DDT est un produit neurotoxique puissant qui sert à éliminer les moustiques, les mouches noires et d'autres insectes porteurs du paludisme, du typhus et de la fièvre jaune. Il a été synthétisé pour la première fois en 1874, et ses propriétés insecticides ont été découvertes en 1939. Au cours des années 1950 et 1960, on a adopté le DDT comme pesticide en raison de son coût peu élevé, de son degré d'efficacité et de son large spectre chimique. Il a été utilisé dans le monde entier et abondamment pulvérisé pour protéger les cultures et prévenir la propagation des maladies à transmission vectorielle. En 1962, année où M<sup>me</sup> Rachel Carson a publié *Silent Spring* (paru dans sa version française, *Printemps silencieux*, l'année suivante), rien qu'aux États-Unis, les ventes de DDT ont dépassé le demi-milliard de dollars.

## Le PARNA relatif au DDT

Le DDT a constitué l'un des premiers objectifs du projet de gestion rationnelle des produits chimiques de la CCE. En 1997, les trois pays ont approuvé le PARNA qui lui est consacré dans le but de réduire de 80 % son utilisation avant la fin de 2002. Les efforts déployés ont consisté principalement à appliquer des méthodes de rechange pour lutter contre les moustiques, et celles-ci se sont avérées si fructueuses que l'utilisation du DDT a cessé en 2000.

Le PARNA prévoit un certain nombre de stratégies pour réduire l'utilisation du DDT au Mexique, dont les suivantes :

- l'évaluation de solutions de remplacement au DDT, par exemple, les pesticides biologiques;
- le renforcement des mesures de santé publique pour permettre le dépistage précoce et le traitement immédiat des personnes atteintes de paludisme;
- la sensibilisation du public aux effets du DDT sur la santé et l'environnement, et la diffusion d'information sur des méthodes d'hygiène collective pour éliminer les habitats et les lieux de reproduction des insectes qui transmettent le paludisme;
- l'intégration de ces mesures dans les activités menées à l'échelle internationale.

Les résultats obtenus au cours de la mise en œuvre du PARNA relatif au DDT sont partagés avec les pays d'Amérique centrale. Ces activités sont financées dans le cadre d'un projet réalisé conjointement par la CCE, l'Organisation panaméricaine de la santé et le Fonds pour l'environnement mondial en vue de prévenir la réintroduction du DDT au Mexique et dans toute l'Amérique centrale. Ce projet permettra également d'étudier des méthodes écologiques pour éliminer les stocks de DDT.

Renseignements supplémentaires : <[http://www.cec.org/programs\\_projects/pollutants\\_health/smoc/index.cfm?varlan=français&year=2003](http://www.cec.org/programs_projects/pollutants_health/smoc/index.cfm?varlan=français&year=2003)>.



© Artville - Jonathan Evans

Le Mexique a mis fin à la production de DDT en 1997 et à son utilisation en 2000, devançant ainsi l'objectif initial prévu dans le PARNA, soit celui de réduire cette utilisation de 80 % en 2002

L'utilisation du DDT a été considérablement restreinte au Canada et aux États-Unis au cours des années 1970, puis interdite au cours de la décennie suivante. Cependant, son utilisation s'est poursuivie au Mexique pour combattre le paludisme, un important problème de santé publique qui touche des millions de personnes et qui en a tué des milliers au cours des années 1940 et 1950. Ce produit a donc permis au Mexique de réduire la menace que représentait cette maladie.

En raison de ses effets sur l'environnement et la santé humaine, le Mexique a commencé à délaisser le DDT dans ses campagnes de lutte contre le paludisme au cours des années 1980 et 1990, et son utilisation a connu une baisse graduelle.

En 1997, le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique a convenu que l'on disposait de suffisamment de preuves pour prendre des mesures internationales visant à limiter et à réduire l'utilisation du DDT. Cette substance a été incluse sur la

liste des polluants visés par la *Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance*, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, et la *Convention de Stockholm*, un accord international ayant force obligatoire que plus de 100 pays ont signé en mai 2001 et qui vise une douzaine de polluants organiques persistants (POP).

Le PARNA relatif au DDT a servi de fondement à une action concertée à l'échelle continentale destinée à éliminer la fabrication et l'utilisation de ce produit dans les trois pays. Le Mexique a mis fin à la production de DDT en 1997 et à son utilisation en 2000, devançant ainsi l'objectif initial prévu dans le PARNA, soit celui de réduire cette utilisation de 80 % en 2002.



## Les effets du DDT

Le DDT est une substance toxique, biocumulative et persistante qui se dégrade très lentement dans l'environnement et qui peut demeurer active durant plus de 30 ans dans certaines conditions. Les petites quantités qui demeurent dans le sol sont lentement absorbées par les plantes cultivées ou sont transportées dans les cours d'eau par les eaux pluviales.

Le DDT ne se métabolise pas facilement dans le corps humain et prend du temps à s'y accumuler. Cette accumulation débute dans les tissus adipeux des poissons, des oiseaux et d'autres animaux, et le DDT est transféré en concentrations de plus en plus grandes des proies aux prédateurs à chaque niveau trophique de la chaîne alimentaire. Il se transmet en doses très fortes au sommet de cette chaîne, notamment aux oiseaux et mammifères prédateurs et aux humains.

Comme tous les autres POP, le DDT peut être transporté sur de longues distances dans l'atmosphère. Il s'évapore et se condense, puis retombe dans les océans et les masses d'eau douce où il recommence son cycle; il s'agit de « l'effet sauterelle ». Les POP ont tendance à s'accumuler dans les régions les plus froides, notamment l'Arctique, où ils restent emprisonnés en raison du faible taux d'évaporation dans ces régions.

Le DDT est considéré comme un cancérigène et il a des effets toxiques sur le développement et la reproduction. On le soupçonne également de provoquer des troubles neurologiques, respiratoires et cardiovasculaires et d'avoir d'autres effets sur la santé humaine, notamment un dysfonctionnement du système endocrinien. Les peuples autochtones, dont le régime alimentaire comporte traditionnellement beaucoup de graisses et de protéines animales, sont particulièrement vulnérables aux effets du DDT et d'autres POP. Les bébés qui ont été exposés à des concentrations élevées de DDT à l'état fœtal ou au cours de l'allaitement peuvent présenter des déficiences immunitaires. Le DDT est très répandu dans l'environnement et les aliments, et le corps de tous les êtres humains en contient des quantités infimes.

On a démontré également que le DDT a des effets néfastes sur la reproduction des espèces sauvages, car il provoque l'amincissement des coquilles d'œuf et décime les populations de diverses espèces d'oiseaux.

Le DDT est un produit neurotoxique puissant qui sert à éliminer les moustiques, les mouches noires et d'autres insectes porteurs du paludisme, du typhus et de la fièvre jaune. Au cours des années 1950 et 1960, on a adopté le DDT comme pesticide en raison de son coût peu élevé, de son degré d'efficacité et de son large spectre chimique.



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord  
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9  
Tél. : (514) 350-4300  
Télééc. : (514) 350-4314  
info@ccemtl.org • www.cec.org